

CLAUDE MOÏSE

Une
Constitution
dans
la tourmente

Le nouveau régime
politique haïtien
et la crise nationale (1987-1993)

LES
EDITIONS
IMAGES

9715

01A-6

La crise de succession ouverte le 7 février 1986 avec la fuite de Duvalier représente une étape importante d'une période de luttes (1975-1986) d'où a émergé un large mouvement social et politique traversé par des courants d'idées exaltantes et promu à la réalisation des espérances démocratiques haïtiennes. La question politique et institutionnelle fondamentale révélée par cette crise allait bien au delà d'un simple aménagement constitutionnel dans le sens des changements traditionnels de gouvernement en Haïti. Aussi, les constituants de 1987, élaborèrent-ils un régime constitutionnel considéré comme le plus avancé de notre histoire.

Les nombreux événements qui ont assombri la vie nationale jusqu'aux élections de décembre 1990, le coup d'État du 30 septembre 1991 qui a chassé M. Aristide de la présidence ont infligé de profondes blessures à la Charte de 1987. Celle-ci survivra-t-elle à la crise institutionnelle et nationale que subit le régime politique qu'elle a instauré?

UNE CONSTITUTION DANS LA TOURMENTE est un ouvrage indispensable pour la compréhension de la conjoncture.

Claude Moïse, né aux Gonaïves (Haïti) en novembre 1932 est historien et enseignant. Particulièrement intéressé à l'histoire constitutionnelle d'Haïti, il a publié entre autres ouvrages, *Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti*.

CDN 09-00-0640-4 22.00\$

CONSTITUTION DANS LA TOURMENTE (UNE

2-921757-001 94/09 0204 ()



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	p 11
INTRODUCTION	p 13
I) DE L'OMNIPOTENCE PRÉSIDENTIELLE À L'HÉGÉMONIE PARLEMENTAIRE	p 19
A) L'ANCIEN RÉGIME OU LE MODÈLE AUTOCRATIQUE	p 19
B) LE NOUVEAU RÉGIME, UNE RÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE	p 26
1) Redéfinition du Pouvoir Exécutif	p 27
2) La puissance parlementaire	p 31
3) Le rôle des institutions indépendantes	p 35
a) <i>Le Conseil électoral permanent</i>	p 36
b) <i>La Cour supérieure des Comptes</i>	p 37
c) <i>La Commission de Conciliation</i>	p 38
d) <i>Les autres institutions et l'armée</i>	p 41
4) Décentralisation et nouvelles structures de pouvoir les collectivités territoriales	p 42
5) Le système des partis, complément obligé	p 45
II) MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉGIME : PROBLÈMES ET PERSPECTIVES	
A) LA PERTURBATION DES MÉCANISMES D'IMPLANTATION	p 52
B) ENTRE LA LÉGITIMITÉ PRÉSIDENTIELLE ET L'HÉGÉMONIE PARLEMENTAIRE, LES SCÉNARIOS POSSIBLES	p 54
1) Le problème des légitimités parallèles	p 54
2) Les atouts politiques du président	p 56
3) Les premières difficultés politiques	p 58
4) Les atouts constitutionnels du président	p 59
C) CARENCE DE MODÈLE, PESANTEUR DE LA TRADITION	p 61
D) FAIBLESSE DES PARTIS ET COMBINAISONS PARLEMENTAIRES	p 66
E) EXÉCUTIF ET LÉGISLATIF : LA CONFRONTATION DES POUVOIRS	p 70
1) L'article 295, la loi du 7 mars et la question des réformes administratives	p 71
2) Modalités de la réforme: interprétations de l'Exécutif et protestations du Sénat	p 73
3) Des dispositions transitoires caduques, mais une réforme légitime	p 76
4) Le conflit du gouvernement avec la Chambre des députés	p 79

III) COUP D'ÉTAT, PARODIE ET DÉBÂCLE INSTITUTIONNELLE

A) LE POINT DE DÉPART	
B) LA STRATÉGIE DU FAIT 1) Dénonciation de la du gouvernement Ar 2) Normalisation acc	
C) L'ACCORD DE WASHINGTON 1) Les signataires ... 2) Le contenu ... 3) Les remarques ... 4) La mise en échec	
D) L'ACCORD DE PORT-AU-PRINCE 1) Constitutionnel 2) Contenu et signifi	
E) LA DÉGRADATION ACCROISSANTE 1) Un Pouvoir Exécutif 2) Un Parlement dés 3) Les autres instituti	

IV) VERS LE RÉTABLISSEMENT D'UN RÉGIME CONSTITUTIONNEL?

A) UNE NOUVELLE DYNAMIQUE	
B) LES ACCORDS POLITIQUES 1) L'Accord de Gouverne 2) Le Pacte de New York	
C) LE BLOCAGE	
D) LE POIDS DES PUISSANCES COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE	
E) SOUVERAINETÉ NATIONALE ET DEVOIR D'INGÉRENCE	
F) NOUVEL ORDRE, NOUVELLE	

CONCLUSION

ANNEXES

ANNEXE I
L'accord de Washington du

ANNEXE II
Protocole d'accord entre le p
et le premier ministre désigné
sous les auspices de l'Organ

	III) COUP D'ÉTAT, PARODIE CONSTITUTIONNELLE ET DÉBÂCLE INSTITUTIONNELLE	p 83
	A) LE POINT DE DÉPART	p 84
	B) LA STRATÉGIE DU FAIT ACCOMPLI	p 88
	1) Dénonciation de la conduite inconstitutionnelle du gouvernement Aristide/Préval	p 88
	2) Normalisation accélérée du coup d'État	p 91
	C) L'ACCORD DE WASHINGTON DU 23 FÉVRIER 1992	p 93
	1) Les signataires	p 94
	2) Le contenu	p 96
	3) Les remarques	p 100
	4) La mise en échec	p 104
	D) L'ACCORD DE PORT-AU-PRINCE DU 8 MAI 1992	p 108
	1) Constitutionnellement irrecevable	p 109
	2) Contenu et signification	p 112
	E) LA DÉGRADATION ACCÉLÉRÉE DES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT	p 116
	1) Un Pouvoir Exécutif insolite	p 117
	2) Un Parlement désagrégé et inopérant	p 122
	3) Les autres institutions et la crise	p 128
	IV) VERS LE RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE CONSTITUTIONNEL? ESPOIRS ET INCERTITUDES	p 131
	A) UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POLITIQUE	p 132
	B) LES ACCORDS POLITIQUES DE JUILLET 1993	p 137
	1) L'Accord de Governors Island	p 139
	2) Le Pacte de New York	p 142
	C) LE BLOCAGE	p 148
	D) LE POIDS DES PUISSANCES TUTRICES ET DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE	p 153
	E) SOUVERAINETÉ NATIONALE, DROITS DE L'HOMME ET DEVOIR D'INGÉRENCE	p 156
	F) NOUVEL ORDRE, NOUVELLE APPROCHE	p 161
	CONCLUSION	p 167
	<u>ANNEXES</u>	
	ANNEXE I	
	L'accord de Washington du 23 février 1992	p 177
	ANNEXE II	
	Protocole d'accord entre le président Jean-Bertrand Aristide et le premier ministre désigné, René Théodore, sous les auspices de l'Organisation des États Américains (OEA)	p 180

ANNEXE III

Accord tripartite en vue de la formation d'un gouvernement
de consensus et de salut public pour la consolidation de la démocratie . . . p 183

ANNEXE IV

Loi du 22 mai 1992 ratifiant l'Accord Tripartite et
publié dans Le Moniteur du 29 mai 1992 p 186

ANNEXE V

Accord de Governors Island p 188

ANNEXE VI

Pacte de New York p 191

ANNEXE VII

Bilan de quelques interventions des Nations Unies p 197